

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du mardi 5 juillet 2016

Sur convocation de Jean Claude Prost, maire de Buffières, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la mairie le mardi 5 juillet 2016 à 20h.

Membres présents:

Mmes Damman Christiane, Dussably Elise et Poulet Emilie.

Mrs Mathonnière Henri, Lacas André, Labarre Michel, Chatillon Jean Pierre et Prost Jean Claude.

Membres excusés : Mrs Cottin Michel et Duclos René qui a donné procuration à A. Lacas.

L'assemblée peut valablement délibérer. Emilie Poulet est nommée secrétaire de séance. J-C Prost, Président de séance, déclare celle-ci ouverte à 20h.

1) Approbation du compte rendu de la réunion précédente du 24 mai 2016 :

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2) Passage du rallye des vins en 2017 dans la commune de Buffières :

Le conseil municipal prend délibération et vote pour accepter le passage du Rallye des Vins de Mâcon en 2017:

- 6 votes "oui" et 3 votes "non" pour le passage du rallye.

Il est convenu lors de ce vote que cet événement doit être organisé sous conditions et en étroite collaboration avec les organisateurs et responsables du rallye.

3) Parcelles présumées vacantes et/ou "sans maître":

Le conseil municipal prend délibération et vote à l'unanimité pour que la parcelle D207, de 14.25 ares dans le bois de la "Gagère" devienne un bien communal.

4) Travaux de voirie, choix de l'entreprise:

Le conseil municipal prend délibération et vote à l'unanimité pour accepter le devis de l'entreprise Soufflot pour un montant de 18 901 euros TTC.

5) ATD: Poursuite du bilan énergétique:

Une réunion est prévue le 20 septembre 2016 à la mairie.

6) Participation de la mairie aux activités sportives et culturelles des jeunes du village :

Le conseil municipal prend délibération et vote à l'unanimité pour une augmentation de l'aide attribuée par enfant de 2 euros, soit 40 euros.

7) Mille Clubs : avancement:

Les offres diverses manquent encore à ce jour, faute de réponses des entreprises sollicitées.

8) Cantine scolaire du RPI Buffières-Sivignon :

La DDDP exige de la part de la commune de Buffières un engagement de travaux pour la rentrée de septembre 2017, afin de mettre en conformité les locaux de la cuisine selon les normes de la restauration collective.

Le conseil municipal prend délibération et vote à l'unanimité pour réaliser les travaux nécessaires.

De ce fait, l'activité de "cuisiner" dans les locaux actuels pourra être poursuivie à la rentrée de septembre 2016.

9) Dérogation à la demande de Mme Goujard :

Le conseil municipal prend délibération et vote "non" à l'unanimité pour refuser la demande de dérogation de Mme Goujard concernant les frais scolaires de son enfant.

10) Installation d'une douche et WC dans le local technique :

Le conseil municipal prend délibération et vote à l'unanimité pour accepter les travaux pour un montant total de 1500 euros TTC.

11) Schéma directeur d'assainissement :

Un appel d'offre a été fait mais il n'y a pas assez de réponses à ce jour.

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23h.

Secrétaire de séance
E. Poulet

Président de séance
JC. Prost